

**SÉANCE ORDINAIRE
20 SEPTEMBRE 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 20 septembre 2016, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean François Delisle	maire
Nicola Ranieri	cons. au poste no: 1
Charles Auguste Côté	cons. au poste no: 2
Vacant	cons. au poste no: 3
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Vacant	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Était absent de l'assemblée :

Marc Gravel **cons. au poste no :4**

Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par monsieur Jean François Delisle, maire.

**Mot de bienvenue du maire
Adoption de l'ordre du jour**

220-09-2016

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

**Mot de bienvenue du maire
Adoption de l'ordre du jour**

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 23 août 2016

1.1.2 Procès-verbal du 6 septembre 2016

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Céline Cloutier: chemin Lac-Maxime

1.2.1.2 Dissolution Société des élus

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Code d'éthique et de déontologie des élus

1.3.2 Code d'éthique et de déontologie des employés

1.3.3 Règlement 442-16

1.4 Dossier 2 chemin Viau

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 Transferts de postes

2.4 Suivis recouvrement de taxes

2.4.1 Dossiers Richard Desjardins

3. Ressources humaines

3.1 Supplément embellissement

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Centre culturel et communautaire

**SÉANCE ORDINAIRE
20 SEPTEMBRE 2016**

4.2 Abri pour VTT

4.3 Bloc de béton accès Laurin

5. Sécurité publique

6. Réseau routier, transport

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Demandes de PIIA

7.1.1 Demande 1981, chemin du Lac-Quenouille

8. Service à la collectivité

8.1 Sports, loisirs et culture

8.1.1 Corporation des loisirs

8.2 Association des propriétaires riverains du lac Quenouille

8.3 Bibliothèque

8.3.1 Rapport mensuel d'août

Période de questions

Levée de l'assemblée

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 23 août 2016

221-09-2016

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 23 août 2016 avec les modifications suivantes :

À la résolution 181-08-2016, remplacer le titre «Procès-verbal du 21 juin 2016» par «Procès-verbal du 26 juillet 2016»;

À la résolution 184-08-2016, remplacer «adopter le règlement numéro 442-16» par «adopter le règlement numéro 442-16 décrétant un emprunt pour le renflouement au fonds général des dépenses occasionnées par les mesures d'urgence du 27 avril 2016. Que M. Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier soit mandaté pour organiser la tenue du registre.»

À l'avis de motion du point 1.3.2, retirer les termes « des dispositions » après le mot « élus »

À la résolution 185-08-2016, remplacer «CONSIDÉRANT un projet de règlement numéro 430-16 a été résumé relativement à l'avis de motion par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, il est proposé par monsieur Nicolas Ranieri et résolu à l'unanimité d'adopter le projet de règlement 430-16» par «CONSIDÉRANT que les projets de règlements numéros 430-16 et 433-16-01 ont été résumés relativement aux avis de motion par monsieur Nicola Ranieri, il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter les projets de règlements 430-16 et 433-16-01»;

À la résolution 187-08-2016, remplacer dans la résolution «31 chemin Graham» par «131, chemin Graham»;

À la résolution 193-08-2016, retirer «CONSIDÉRANT la résolution 165-07-2016 » et remplacer «pour un montant de 678 \$ taxes en sus» par «pour un montant de 904 \$ taxes en sus».

**SÉANCE ORDINAIRE
20 SEPTEMBRE 2016**

1.1.2 Procès-verbal du 6 septembre 2016

222-09-2016

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 6 septembre 2016.

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Céline Cloutier : chemin Lac-Maxime

Cette rubrique est reportée.

1.2.1.2 Dissolution Société des élus

223-09-2016

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité, de procéder au dépôt de la correspondance reçue de la part de la Société des élus relative à leur dissolution.

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Code d'éthique et de déontologie des élus

224-09-2016

CONSIDÉRANT l'avis de motion adopté lors de l'assemblée du 23 août 2016 et la présentation du projet de règlement;

CONSIDÉRANT l'affichage d'un avis public conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.Q. 2010, c. 42)* en date du 7 septembre 2016;

CONSIDÉRANT le résumé du projet de règlement ainsi que de la dispense de lecture;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'adopter le règlement 433-16-01 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Val-des-Lacs.

1.3.2 Code d'éthique et de déontologie des employés

225-09-2016

CONSIDÉRANT l'avis de motion adopté lors de l'assemblée du 23 août 2016 et la présentation du projet de règlement;

CONSIDÉRANT l'affichage d'un avis public conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.Q. 2010, c. 42)* en date du 7 septembre 2016;

CONSIDÉRANT le résumé du projet de règlement ainsi que de la dispense de lecture;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'adopter le règlement 430-16 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Val-des-Lacs.

**SÉANCE ORDINAIRE
20 SEPTEMBRE 2016**

1.3.3 Règlement 442-16

226-09-2016

CONSIDÉRANT la période d'enregistrement du règlement 442-16 en date du 16 septembre;

CONSIDÉRANT QUE le règlement est considéré approuvé par la population n'ayant reçu aucun signataire;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité, de procéder au dépôt du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement relatif règlement numéro 442-16 décrétant un emprunt de 126 371 \$ pour le renflouement au fond général des dépenses occasionnées pour les mesures d'urgences du 27 avril 2016

1.4 Dossier 2 chemin Viau

227-09-2016

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité, de mettre fin au mandat de Me Stéphanie Provost de la firme d'avocats Prévost Fortin D'Aouts dans le dossier relatif au 2, chemin Viau.

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

228-09-2016

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'émission des chèques n°7608 à n°7653, pour un montant de 99 917.81 \$ et les chèques annulés n°7482, n°7637 et le chèque manuel n°2166 pour un montant de -802 \$ pour les déboursés du mois d'août 2016 au montant de 99 115.81 \$;

Les paiements par internet incluant les retraits directs du 1er août 2016 au 31 août 2016 pour un montant de 41 043.67 \$;

Pour un total de déboursés pour le mois d'août 2016 de 140 159.48 \$

2.2 Rapport des salaires

229-09-2016

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des salaires bruts du mois d'août 2016 au montant de 53 352.75 \$ pour un montant net de 42 071.32 \$.

2.3 Transferts de postes

Cette rubrique est reportée.

2.4 Suivis recouvrement de taxes

2.4.1 Dossiers Richard Desjardins

Cette rubrique est reportée.

**SÉANCE ORDINAIRE
20 SEPTEMBRE 2016**

3. Ressources humaines

3.1 Supplément embellissement

230-09-2016

CONSIDÉRANT la résolution 54-03-2016 confirmant l'embauche de madame Nathalie Vocelle au poste d'entretien extérieur pour une période de 700 heures à partir du 4 avril 2016;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier le supplément de six semaines à la période prévue au mandat de madame Vocelle.

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Centre culturel et communautaire

Cette rubrique est reportée.

4.2 Abri pour VTT

Cette rubrique est reportée.

4.3 Bloc de béton pour accès Laurin

Cette rubrique est reportée.

5. Sécurité publique

Aucun sujet sous cette rubrique.

6. Réseau routier, transport

Aucun sujet sous cette rubrique.

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Demande de PIIA

7.1.1 Demande du 1981, chemin du Lac-Quenouille

231-09-2016

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2016-17 accompagnée de documents a été déposée au mois d'août 2016 par Alain Lajeunesse ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la réfection de la toiture du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujéti au PIIA Pourtour des lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT le rapport favorable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ;

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

**SÉANCE ORDINAIRE
20 SEPTEMBRE 2016**

8. Service à la collectivité

8.1 Sports, loisirs et culture

8.1.1 Corporation des loisirs

232-09-2016

CONSIDÉRANT la résolution 177-07-2016 concernant la mise sur pied d'une corporation pluri municipale (OBNL) pour l'organisation du loisir, du sport et du plein air en coopération avec les municipalités de Lantier et de Sainte-Lucie;

CONSIDÉRANT le retrait de la Municipalité de Sainte-Lucie;

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, que la municipalité de Val-des-Lacs coopère avec la municipalité de Lantier pour préparer un projet de compagnie à but non lucratif afin d'organiser des loisirs en commun pour nos deux territoires.

8.2 Association des propriétaires riverains du lac Quenouille

233-09-2016

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, que la Municipalité de Val-des-Lacs ne reconnaisse plus l'association des propriétaires riverains du lac Quenouille en tant que médiateur envers les riverains.

Que copie de la présente soit transmise à la Municipalité de Lac-Supérieur et à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

8.3 Bibliothèque

8.3.1 Rapport mensuel d'août

234-09-2016

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du rapport des activités de la bibliothèque du mois d'août 2016.

Période de questions

Levée de l'assemblée

235-09-2016

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 20 h 23.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Jean F. Delisle,
Maire**

**Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier, directeur général**